

Le problème qui se pose dans les trois ports du Québec provient du fait que l'an dernier, quelque 1500 travailleurs n'ont pas gagné \$12,000. Si je me souviens bien, on leur avait garanti 40 heures rémunérées par semaine qu'il y ait ou non du travail.

● (2200)

C'était un contrat très généreux comme celui qu'avait signé M. Gleason à New York, mais je ne suis pas en mesure de juger de son applicabilité. D'après ce qu'on dit, le nouveau contrat crée une charge financière qui rendra impossible le maintien des opérations, étant donné surtout l'incertitude de la conjoncture économique mondiale. Il est très difficile de maintenir le volume de travail nécessaire pour assurer ce genre de contrat.

J'irai même jusqu'à dire qu'à mon avis il y a trop de sections locales. Il faut se rappeler la grève des cols bleus qui a provoqué tellement de perturbations et qui était due au grand nombre de ministères gouvernementaux touchés. Je pense qu'elle était trop générale, qu'elle concernait trop de ministères du gouvernement, qu'elle offrait aux travailleurs l'occasion de défier la loi et les injonctions. Le but des injonctions n'était pas de diffuser des renseignements, mais plutôt de harceler les gens qui, autrement, auraient été heureux de traverser les lignes de piquetage, de se mêler de leurs propres affaires et d'accomplir leur travail. En somme, si chacun respecte la loi, les grèves auront alors des répercussions minimales, ne feront pas trop de dommages sauf aux parties qui estiment leur différend trop important pour se rapprocher, de ce qui provoque une grève.

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord, au nom de mon parti et en mon nom personnel, féliciter le député de Bellechasse (M. Lambert) d'avoir présenté cette motion. Après l'intervention du ministre des Postes (M. Mackasey), je crois devoir inviter tous les députés à se joindre à moi pour féliciter également le député de Joliette (M. La Salle) d'avoir appuyé le député de Bellechasse pour présenter cette motion. Ils nous ont ainsi donné l'occasion de discuter d'une question qui ne peut que préoccuper tout député sincèrement désireux de servir les intérêts des Canadiens. Je tiens à dire au ministre des Postes par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, que ses remarques comportent une grande partie de vérité, et j'espère que les députés des deux côtés de la Chambre seront en grande partie d'accord avec lui.

Ne l'oublions pas, l'objet de ce débat d'urgence n'est pas un prétexte pour étudier les questions qui opposent les armateurs aux débardeurs. La motion ne vise pas à soulever un débat dans le but de déterminer si les débardeurs des ports qui ne sont pas touchés par la grève respectent la loi ou les clauses de leur contrat. Nous aurons tout le temps d'en débattre.

Le ministre des Postes a, fort à propos, signalé certains faits qui sont répréhensibles et que nous connaissons tous. Si nous tenons ce soir un débat, et je suis certain que tous les députés en conviendront, c'est parce que les produc-

Grève des débardeurs

teurs du Québec se sont tournés vers les députés de tous les côtés en leur demandant de les aider. La motion présentée aujourd'hui par le parti créditiste et par le député de Joliette au nom de mon parti n'est pas tombée du ciel. Elle découle de la demande d'aide formulée expressément par les producteurs du Québec. En toute justice, ils ne se sont pas adressés uniquement aux députés d'un seul côté de la Chambre, comme le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) semble l'insinuer. Le ministre s'est amusé à citer les députés qui avaient rencontré les représentants des producteurs québécois pour parler de ces problèmes, en précisant leur circonscription. Que tout le monde sache bien ici que les mêmes producteurs ont cru nécessaire de s'adresser aussi aux députés de mon parti. Si les ministériels ont su écouter, nous ne sommes pas restés sourds non plus.

L'objet du débat de ce soir est de savoir si le gouvernement prend des dispositions pour aider les producteurs, ou si au contraire ces derniers ont lieu de se plaindre. J'ai écouté très attentivement le ministre de la Consommation et des Corporations et j'ai pris note de ses affirmations. J'ai relevé les mesures que le gouvernement a prises, selon lui, pour calmer les inquiétudes des personnes de sa province qui se sont adressées à lui et à nous. J'ai la liste sous les yeux. Le ministre ne s' imagine pas, j'espère, que nous y croyons.

Le délégué avec qui j'ai conversé ce matin dans le bureau du député de Joliette ne les prendrait pas au sérieux, j'en suis persuadé, ces déclarations du ministre. Les députés ministériels non plus n'y croient sûrement pas, surtout ceux de la province de Québec qui a tant apporté au Canada. Je ne pense pas qu'il appartienne à un député de fraîche date de s'en prendre trop vivement à un ministre. Mais les membres de la Chambre—et ceux qui sont venus nous demander ce débat d'urgence—étaient en droit de compter que le gouvernement nous en dirait un peu plus sur la situation réelle et sur ce qu'il fait pour la régler.

Avec tout le respect dû au ministre des Postes, qui a parlé d'un sujet très important mais sans rapport avec la motion, aucun des deux ministres qui ont pris la parole ce soir n'ont dit un seul mot de la situation réelle des réserves des grains fourragers accessibles aux agriculteurs du Québec. Qu'on dise ce qu'on voudra, nous n'en savons pas plus qu'avant. J'invite les députés à examiner les versions française et anglaise du harsard. Ils n'y trouveront aucune garantie qu'il y a suffisamment de provendes pour les agriculteurs de la Belle Province. Il n'y a aucune garantie.

En outre, aucun ministériel n'a donné une idée de ce que le gouvernement ferait, et pourtant, nous avons entendu jusqu'ici deux membres du cabinet. En toute justice, je dois dire que le ministre des Postes a signalé, et je suis d'accord avec lui, qu'aucun syndicat du Canada, même si ses griefs sont justifiés, n'a le droit d'enfreindre la loi. Je tiens à bien préciser, si on ne l'a pas déjà fait, que tout député qui veut le bien du pays partage cette opinion. Mon parti et moi-même sommes tout à fait d'accord avec le ministre des Postes.